

Attribution de temps

On parle surtout de législation provinciale également, monsieur le Président, on n'a pas tendance à examiner ce qui se fait partout ailleurs, sauf ici au gouvernement central, où avec le temps beaucoup de distorsions seront créées dans le pays si le gouvernement central ne travaille pas dans ce sens.

J'écoutais tout à l'heure le député de Calgary qui disait que le vérificateur général a eu tendance à blâmer toutes les sociétés parce qu'elles étaient inefficaces ou autres chose, mais c'est bien dommage, le vérificateur général, monsieur le Président, a félicité le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) qui a eu le courage de demander une vérification annuelle en ce qui va toucher à la société Canagrex. Il a félicité, encore une fois, le ministère d'avoir fait cela et a invité d'autres ministères à en faire autant.

Monsieur le Président, je pense qu'il va falloir réfléchir sur cette loi, il va falloir reconnaître que tout un secteur agro-alimentaire dans ce pays est très efficace et exporte de plus en plus. Maintenant, si nous voulons compenser relativement à notre balance déficitaire, il est bien sûr que nous allons demander aux agriculteurs d'exporter encore davantage. Mais aujourd'hui ces agriculteurs n'ont plus les outils nécessaires pour envahir les marchés d'exportation. Quand je vois ce qui se fait aux États-Unis, monsieur le Président, je crains fort que demain nous ne puissions plus concurrencer sur les marchés mondiaux parce que ce pays est très dynamique. Les États-Unis occupent une place de plus en plus grande et vont autour du monde tous les jours vendre des denrées agricoles, et ils ont beaucoup de difficulté à vendre.

On sait, monsieur le Président, que dans l'Est du pays, plusieurs productions agricoles ont des difficultés dans leur mise en marché. On sait qu'en Ontario, au Québec, et dans les provinces Maritimes on pourrait être plus agressif sur ces marchés, et de ce fait on inviterait les producteurs agricoles à produire davantage, ce qui aurait comme conséquence de réduire le coût de production. Il est évident que plus on produit plus on peut diminuer les coûts de production et les ramener dans les moyennes. J'écoutais également les députés dire: C'est encore une société qui va coûter 13 millions de dollars au peuple canadien. Mais, monsieur le Président, si on invite les producteurs agricoles à exporter pour quelques milliards de dollars de plus qu'ils le font présentement, c'est tout le secteur de l'agriculture qui va en bénéficier. Monsieur le Président, le grand doute de l'entreprise privée c'est de penser que peut-être une société de la Couronne va venir la concurrencer sur les marchés.

Il est évident, monsieur le Président, si on examine attentivement la poursuite des objectifs de la société Canagrex, qu'il ne s'agit pas d'éliminer le secteur privé, mais plutôt de coopérer avec lui. Moi, si je faisais partie du secteur privé, il est bien évident que je m'en servais comme d'un outil supplémentaire pour diminuer les tracasseries qui existent dans le monde de l'exportation, parce que c'est un monde très compliqué, et avec qui il est difficile de transiger, et je le vois dans cette perspective. On va donc souhaiter que l'entreprise privée s'approche davantage et étudie plus profondément cette loi, et qu'elle l'utilise à son profit, et également au profit de l'agriculture canadienne.

Monsieur le Président, c'est certain, il y a quelques oppositions à cette loi. Mais quand on regarde ceux qui sont venus nous rencontrer, ceux qui ont fait des pressions, on constate

que la très grande majorité de ceux qui transigent avec l'agriculture, ceux qui défendent les droits des agriculteurs, la Fédération canadienne de l'agriculture, la fédération de l'agriculture de l'Ontario, l'UPA du Québec, la fédération de l'agriculture du Nouveau-Brunswick, la fédération agricole de la Nouvelle-Écosse, d'un commun accord, ont accueilli cette loi avec beaucoup de joie et souhaiteraient que le gouvernement et que tous les législateurs se mettent d'accord, qu'ils l'étudient encore davantage et qu'on la passe dans les plus brefs délais. On conviendra avec moi que l'agriculture, si on regarde les producteurs de pommes de terre, a de sérieux problèmes. C'est partout ainsi dans le pays cette année, et nous pourrions peut-être être plus concurrents sur le marché des exportations. Mais on conviendra avec moi que plusieurs producteurs sont laissés à eux-mêmes, et n'ont pas les capacités, les moyens ou n'ont pas les connaissances suffisantes pour aller sur le marché des exportations. Il faut, encore une fois, réaliser que la société Canagrex n'est pas une créature supplémentaire. Ce ne sera pas une créature inutile. Ce ne sera pas une créature qui va nuire aux transactions dans le monde. Les États-Unis, la France, le Mexique se sont donné pour ainsi dire le même genre de législation puisque plusieurs gouvernements de plus en plus tentent de transiger entre eux, de gouvernement à gouvernement.

Donc, monsieur le Président, encore une fois, je félicite tous les membres du Comité de l'agriculture qui ont participé pendant des mois, d'un côté et de l'autre de la Chambre. On accepte avec joie beaucoup de passages dans ce texte de la loi, mais on va souhaiter ensemble que les passages qui sont difficiles soient encore examinés et amènent toutes les parties en cause à se mettre d'accord pour adopter cette loi qui fera la joie des producteurs agricoles du Canada et qui mettra à l'épreuve encore de plus en plus leur productivité. Nous pourrions aussi dans un deuxième temps, demander à Agriculture Canada de faire un peu plus de recherche parce qu'ils auront l'occasion de produire davantage. Nous aurons l'occasion de faire des recherches afin de trouver des variétés plus rentables, ajustés à notre climat d'une région à l'autre dans ce pays, et je pense qu'encre une fois, que lorsque la loi aura été appliquée, nous verrons que toutes les craintes que nous avions partagées ensemble n'étaient peut-être pas aussi fondées.

● (1600)

[Traduction]

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Agriculture chante les louanges du modèle des parlements, mais il en méprise les principes par sa conduite. Or, s'il était député au sein de ce modèle des parlements on lui aurait peut-être déjà demandé d'abandonner son portefeuille, voire son siège.

Des voix: Oh, oh!

M. McCain: Une minute, monsieur le député du Nouveau-Brunswick. Je crois bien qu'il a déclaré que le critique de l'opposition officielle en matière d'agriculture avait convenu que tous les amendements nécessaires avaient été apportés au bill et qu'il n'y avait rien à changer dans la formulation des dispositions sur les pouvoirs d'achat et de vente de la société. Or, voici un passage des délibérations du 29 juin 1982 du comité de l'agriculture où notre critique en matière d'agriculture dit ceci: